

Réf: Dossier N° 128794

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LUMINANT INTER IVOIRE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PALTEAUX
7è TRANCHE NON LOIN DU CAFE DE VERSAILLES, Lot 3855, Ilot
312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUMINANT INTER IVOIRE »

Objet :

- COMMERCE DE LUMINAIRE ET DERIVE
- ACHAT ET VENTE DE MATERIEL ELECTRIQUE
- IMPORT-EXPORT DE MATERIEL ELECTRIQUE
- INSTALLATION DE MATERIEL ELECTRIQUE
- PRESTATION DE SERVICES
- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
 - et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PALTEAUX
7è TRANCHE NON LOIN DU CAFE DE VERSAILLES, Lot 3855, Ilot
312

Dirigeant(s) : M POBEE GEORGES KOBINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07382 du 16/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37083/GTCA/RC/2022 du 16/08/2022

